

Département de l'Yonne**Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	19 mars 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	19 mars 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 26 mars 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-six mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, Salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Florence SYLVESTRE, Evelyne TRESCARTES, Marie-Hélène GOUEDARD, Cyril HAGHEBAERT, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Kévin AUGÉ, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Jean-Yves MESNY, Éric APFFEL, Anne MIELNIK-MEDDAH, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothée BRICOUT, Jacques COURTAT, Éric GALLOIS, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Bruno JAN, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12 avec pouvoir

Catherine DECUYPER, pouvoir à Evelyne TRESCARTES
Sébastien DORA, pouvoir à Marie-Hélène GOUÉDARD
Christine LEMOINE, pouvoir à Cyril HAGHEBAERT
Dominique AUBERGER, pouvoir à Patrice CHASSERY
Frédérique COLAS, pouvoir à Eric APFFEL
Bernadette MONNIER, pouvoir à Anne MIELNIK-MEDDAH
Bernard MORAIN, pouvoir à Nicolas SORET
Michèle BARRY, pouvoir à Kevin AUGÉ
Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à Jacques COURTAT
Laurent CHAT, pouvoir à Philippe PETIT
Valérie SUBRENAT, pouvoir Xavier MARQUIS
Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Adoption du Contrat-type unique Collecte sélective 2025-2029**

ENV/2025/35

**Conseil communautaire du
26 mars 2025**

Objet : Adoption du Contrat-type unique Collecte sélective 2025-2029

(Voir le contrat-type en pièce jointe et le barème en pièces jointes)

ADELPHÉ est l'éco-organisme qui subventionne les collectivités en matière de collecte sélective (montant annuel moyen perçu par la CCJ : 330 000 €).

Le terme du contrat actuel a été fixé au 31 décembre 2024, date à laquelle devait expirer l'agrément d'ADELPHE. Ce Contrat-type unique Collecte sélective, couvrant la période 2025-2029, est désormais mis à la disposition des collectivités pour signature.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Environnement, notamment les articles L.541-10, L.541-10-1, D. 543-207 à D. 543-212-3, et R. 543-53 à R. 543-65 ;

VU l'arrêté du 23 décembre 2024 portant agrément d'un éco-organisme de la filière à responsabilité élargie du producteur d'emballages, d'imprimés papiers et de papiers à usage graphique dont les détenteurs finaux produisent des déchets ménagers et assimilés en application de l'article L.541-10 du code de l'environnement ; et le renouvellement de cet agrément jusqu'au 31 décembre 2029 ;

Par cet arrêté, Adelphe, comme tous les organismes de cette filière, a pour obligation de présenter aux collectivités un contrat-type unique, dénommé « Contrat-type unique Collecte sélective » qui porte le barème de soutien ;

VU la commission des finances et le conseil des Maires du 11 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de signer un Contrat-type unique Collecte sélective ;

CONSIDÉRANT l'intérêt économique pour la collectivité de continuer à bénéficier de cette recette financière ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

-OPTE d'accepter ce « Contrat-type unique Collecte sélective » proposé par ADELPHÉ pour les années 2025-2029, afin de continuer de bénéficier du barème de soutien aux collectivités,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer par voie dématérialisée, le Contrat-type unique Collecte Sélective avec l'éco-organisme ADELPHÉ, ainsi que tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

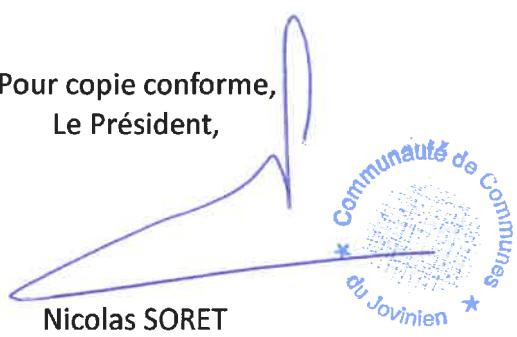
Publié le 04/04/2025

ID : 089-248900938-20250326-ENV_2025_35-DE

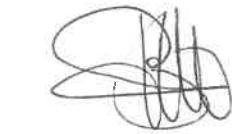


Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,



Laurence MARCHAND